

**Mairie de Recques-sur-Hem**

**75 rue de la Chapelle**

**☎ 03.21.35.60.53 ou 09.71.50.82.36 - Fax 03.21.85.50.73**

**e-mail : mairie.recques@orange.fr**

**Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :**

**Lundi**  
14 h à 16 h

**Mardi**  
17 h à 19 h

**Jeudi**  
14 h à 16 h

**Vendredi**  
14 h à 16 h

### **RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 5 FÉVRIER 2009**

Excusés : A. Jossierand et K Létendart qui a donné pouvoir à V. Bouret. Secrétaire de séance : L. Delattre.

#### **EXTENSION DES INDEMNISATIONS DE FRAIS AUX NOUVELLES BÉNÉVOLES DE LA MÉDIATHÈQUE**

Le conseil vote à l'intention de 2 nouvelles bénévoles l'extension de l'indemnisation des frais de route, de péage et de repas pour leurs déplacements et stages nécessaires auprès de la médiathèque départementale de Wimereux.

#### **MISE EN PLACE D'UN TARIF POUR LA PERTE DE DOCUMENTS EMPRUNTÉS À LA MÉDIATHÈQUE**

A la demande des responsables de la médiathèque municipale il a été établi la tarification suivante pour les pertes et détériorations d'œuvres prêtées :

- 15 € pour les DVD, CD Rom et CD Audio
- Au prix d'achat pour les livres

#### **DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LES MARCHÉS DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSÉS SANS FORMALITÉS PRÉALABLES (MODIFICATION DU SEUIL DE DISPENSE DE MISE EN CONCURRENCE ET DE PUBLICITÉ)**

Les seuils pour les marchés publics, votés lors de la dernière réunion ont changé peu après. Le Conseil prend acte de ces nouvelles dispositions et maintient cette délégation à M le Maire.

#### **TRANSFORMATION D'UN POSTE MATERNEL EN POSTE ÉLÉMENTAIRE AU RPI**

En raison de la disproportion des groupes d'élèves au sein du RPI, M l'Inspecteur de l'Éducation Nationale suggère la transformation d'un poste d'enseignant en maternelle en poste d'enseignant élémentaire. Le conseil donne son approbation.

#### **Pétition en faveur du département :**

M le Maire avise le conseil qu'il a reçu de M Dupilet, président du conseil général du Pas de

Calais, la demande de soutenir une pétition en faveur du maintien de cette division administrative menacée de disparaître.

**+** **PLU** : M le Maire donne connaissance des remarques déposées à cette date lors de l'enquête publique.

**+** **Site Internet communal** : Nous vous rappelons que le site Internet de votre commune est désormais en ligne à l'adresse suivante : **recques-sur-hem.fr**

Il vous est demandé votre avis sur le contenu du site sous la forme d'un sondage ainsi que vos observations dans la " tribune ".

Nous attendons vos réactions afin d'optimiser au mieux cet outil en espérant que vous y trouvez déjà tout ce que vous en attendiez !

**+** **Services médicaux les week-ends et jours fériés** : Lors du conseil, il est suggéré la création au centre géographique de la CCRA d'un cabinet médical commun pour l'établissement de services de médecins de garde durant ces jours et la possibilité de se rendre auprès des malades ne pouvant se déplacer.

**+** **Réunion SPANC** : Comme indiqué dans le « En Bref » numéro 43, les contrôles des installations d'assainissement non collectif vont débuter prochainement. Les foyers concernés seront contactés par téléphone pour fixer un rendez-vous. Une réunion d'information est programmée à **la salle des fêtes (et non à la mairie) le lundi 23 février 2009 à 14 heures.**

A l'issue de la réunion des questions pourront être posées en toute confidentialité aux techniciens chargés du contrôle.

**Fermeture de la Mairie :**  
**Jeudi 5 mars 2009**

MEDIATHEQUE MUNICIPALE  
75, RUE DE LA CHAPELLE  
62890 RECQUES-SUR-HEM

TEL. 03 21 35 60 53  
FAX. 03 21 85 50 73  
mediarecques@orange.fr



## « Les animations/jeux autour du livre »\*

(10-12 enfants maximum de 6 à 12 ans)

Peinture, découpage, collage, estampes ...

Autant d'activités créatrices qui occuperont les enfants en les amusant, et qui nécessiteront essentiellement des matériaux de récupération et ... beaucoup d'imagination et de patience !

### Calendrier prévu (de 14 h à 17 h) :

Mercredi 25 février 2009 - Mercredi 4 et 11 mars 2009

\*Inscriptions obligatoires à la médiathèque



## Fermeture de la médiathèque le 24 février et le 3 mars 2009



### Information du GIDON

Groupement Intercommunal de Défense Contre les Organismes Nuisibles des cultures de la Région d'AUDRUICQ

Maison Rurale

66 Place du Général de Gaulle BP 4 62370 AUDRUICQ

#### AVIS DE TRAITEMENT

Dans le cadre de l'arrêté interministériel du 6 avril 2007 relatif au contrôle des populations de ragondins et de rats musqués et de l'arrêté préfectoral du 13 janvier 2009 relatif à la régulation des populations de rats musqués (*Ondatra zibethicus*) avec usage à titre complémentaire et exceptionnel d'appâts empoisonnés en 2009, une campagne de lutte contre le rat musqué est organisée sur le territoire de la commune de **RECQUES-SUR-HEM**.

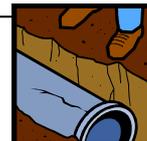
Des appâts empoisonnés seront déposés dans les zones suivantes : le long des fossés et watergangs non accessibles au Public et situés à plus de 100 mètres des bâtiments collectifs :

**Entre le 19 février 2009 et le 6 mars 2009.**

#### Précautions particulières :

- Ne pas consommer de rat musqué au moins jusqu'au **15 mars 2009**
  - Ne pas laisser divaguer les animaux domestiques dans les zones concernées
  - Ne pas toucher :
    - Aux radeaux sur lesquels sont posés des appâts,
    - Aux appâts,
    - Aux rats musqués.
  - Signaler tout problème au Groupement Intercommunal de Défense contre les Organismes Nuisibles (GIDON).
- Ex : pose d'appâts en dehors de radeaux ou de terriers, mortalité ou comportement anormal d'un animal domestique ou sauvage.

### Busage des fossés !



Chers concitoyens,

Bon nombre d'entre vous sollicitent ou ont sollicité par le passé l'autorisation de buser le fossé qui longe leur propriété, soit par nécessité, soit par commodité. J'insiste sur le fait que le diamètre des tuyaux posés doit correspondre **impérativement aux autorisations accordées** afin d'éviter les envasements et les obstructions accidentelles. Par ailleurs, les ouvrages restent de la responsabilité des bénéficiaires qui doivent veiller à la bonne circulation de l'eau et prendre toutes les précautions pour les protéger.

Le maire,

Christian PETTE.

### Enquête sur les déplacements - Pays du Calais -

Ne soyez pas étonnés si vous recevez un courrier du bureau d'étude Test ou de l'Institut LH2 afin de connaître les pratiques de déplacements effectués quotidiennement par les résidents du Pays du Calais.

Cette enquête est à l'origine du SYMPAC (Syndicat Mixte du Pays du Calais).

Libre à chacun de vouloir y répondre.

#### Plus de renseignements :

**Sophie BEGUE, chargée de mission du SYMPAC, tél. 03.21.00.83.38**

**Un vélo abandonné a été retrouvé sur la place le 8 février – Se rapprocher de la mairie (03.21.35.60.53) pour de plus amples renseignements.**